

Par courriel

Montréal, le 7 décembre 2021

Objet : Demande d'accès à l'information - 200778563

Art. 53-54

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 3 novembre 2021, concernant le lieu suivant : Lot : 1 163 711, Cadastre du Québec, rue Cypihot, arr. Saint-Laurent, Montréal (Québec).

Vous trouverez sur le lien ci-dessous les documents demandés;

https://environnementqc.sharepoint.com/:f:/s/Accessinformation-DR/EgdNtjNi_IPI_Dmiz2htZkBgq_ktF-Ms4hYDfyo3BeJzq?e=bDZpib

Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection, 29 mars 2019, 9 pages.
2. Note au dossier, 27 mars 2019, 1 page.
3. Rapport d'inspection, 22 février 2019, 5 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37, 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Direction régionale de Montréal

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

www.environnement.gouv.qc.ca

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-03-07	Heure de début : 11 h 32	Heure de fin : 11 h 54
Intervention effectuée par : Jessie Wrangel		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200645107	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : Dépôts de neige improvisés sur la rue Douglas-B.Floreani		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301374959	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7316-06-01-00188-01	N° de document : 401793941
But de l'intervention : M-PL/ Montréal (Saint-Laurent)/ 6507131 Canada Inc. et Corporation de Développement Nordic Inc. Vérifier si les activités de dépôt de neiges usées sur un terrain non-autorisé se poursuivent	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : 6507131 Canada inc.	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2174311	Type de lieu : dépôt de neiges usées
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 1163711	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,500443481700;-73,756578636400	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	6507131 Canada inc.	Propriétaire	6500, autoroute Félix-Leclerc Bureau 530 Pointe-Claire (Québec) H9R 0A5	Y2187476	X2174311

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jordan Shreter	Directeur immobilier, Corporation de Développement Nordic Inc.	-----:514-965-3641

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de :		

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 19	Nombre de photos intégrées au rapport : 19	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Jessie Wrangel avec un appareil photo de type Nikon Coolpix S2800. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : Art. 23-24		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Identifications des photos	Modifications apportées
1	1-4-5-9-10	Ont subi un montage panoramique dans la galerie de photos de Microsoft Corporation 2012 afin d'en faciliter la consultation.

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Croquis	1	6507131 Canada Inc. et Corporation de développement Nordic

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

La direction régionale reçoit une plainte en février 2018 concernant un dépôt de neiges usées sur le lot 1 163 711. Lors d'une inspection le 22 février 2018, il est constaté que la plainte est fondée mais la ou les personnes responsables ne sont pas identifiées.

Une seconde inspection lors de la saison hivernale 2018-2019 est prévue afin de vérifier si les activités se poursuivent.

13 Description de l'intervention

Lors de cette inspection je constate :

- Le lot 1 163 711, un terrain non-aménagé, a fait l'objet de dépôt de neiges usées. Les neiges recouvrent entièrement la partie est du terrain;
- Je ne suis pas en mesure d'aller vérifier la limite de l'accumulation de neiges à la limite nord du terrain. Selon mes observations visuelles et les constats réalisés le 22 février 2018, j'estime que les neiges sont accumulées jusqu'à la lisière boisée;
- Les neiges sont accumulées jusqu'à la limite du fossé mitoyen à l'extrémité est du lot;
- Je vérifie la hauteur des amas à l'aide d'un javelot gradué de 6 pieds. L'ensemble des amas varient entre 7 et 8 pieds, soit un peu plus de 1.5 fois la hauteur du javelot.

Aucune machinerie n'est constatée sur le terrain lors de l'inspection. Aucune activités de déneigement ne sont en cours lors de l'inspection. Je ne suis pas en mesure d'identifier la compagnie qui procède au dépôt de neiges usées sur ce terrain.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

Je projette les points GPS sur une carte dans l'Atlas géomatique ministériel et avec l'outil de mesure « superficie » j'établis le tracé des amas de neiges usées sur le terrain. Je convertis la hauteur estimée de 8 pieds en mètres et obtiens 2.43 mètres. J'utilise la valeur de 2.5 mètres pour le calcul de volume de neiges usées sur le lot. Voir tableau ci-dessous pour détail.

Superficie amas de neiges	
	1 838,00
	1 527,00
	740,00
	537,00
Total :	4 642,00
Volume neiges usées (2,5 m)	
	11 605,00

Article 1, al. 1 du Règlement sur les lieux d'élimination de neige

« La neige qui a fait l'objet d'un enlèvement et d'un transport en vue de son élimination ne peut être déposée définitivement que dans un lieu d'élimination autorisé par le ministre en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. »

Selon les informations du plaignant, les neiges sont transportées et déposées sur le terrain. Cependant, l'inspection n'a pas permis d'identifier la ou les personnes qui ont déposé les neiges usées à cet endroit puisqu'aucunes activités de déneigement n'étaient en cours à ce moment.

Je communique par téléphone le 27 mars 2019 avec le directeur immobilier de Corporation de développement Nordic Inc., un des copropriétaires pour l'aviser de la situation. Il m'informe qu'il a déjà eu des problèmes de dépôt de matières résiduelles sur ce terrain par le passé. Je le sensibilise à la problématique de dépôts sauvages et lui demande sa coopération afin d'empêcher l'accès au terrain pour dissuader cette pratique. Il s'engage verbalement à faire le suivi du terrain au courant de l'année et si la problématique persiste, il va me contacter et des mesures de limitation d'accès pourraient être envisagées.

15 Conclusion

L'inspection a permis de constater que la plainte est fondée, soit que des neiges usées sont déposées sur le lot 1 163 711. Cependant, l'inspection n'a pas permis de démontrer qu'il y a eu un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement. Le propriétaire a été avisé de la situation et des mesures afin d'empêcher l'accès au terrain pourraient être envisagées si la problématique persiste.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations	
Art. 37	
Rédigé par : Jessie Wrangel	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2019-03-29

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Iris Laforme	Fonction : Chef d'équipe
Signature :	Date :
Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas la vérification du chef d'équipe.	



Art. 23-24

1. Prise de vue générale du site



Art. 23-24

2. Estimation de la hauteur des neiges usées accumulées sur le lot 1 163 711 à l'aide d'un javelot gradué de 6 pieds. Hauteur estimée entre 7 et 8 pieds (un peu moins de 1.5x). GPS 148



Art. 23-24

3. Estimation de la hauteur des neiges usées accumulées sur le lot 1 163 711 à l'aide d'un javelot gradué de 6 pieds. Hauteur estimée entre 7 et 8 pieds (un peu moins de 1.5x). GPS 148



Art. 23-24

4. Idem. GPS 149



Art. 23-24

5. Prise de vue a partir GPS 149 vers GPS 150



Art. 23-24

6. Estimation de la hauteur des neiges usées accumulées sur le lot 1 163 711 à l'aide d'un javelot gradué de 6 pieds. Hauteur estimée entre 7 et 8 pieds (un peu moins de 1.5x) GPS 150.



Art. 23-24

7. Estimation de la hauteur des neiges usées accumulées sur le lot 1 163 711 à l'aide d'un javelot gradué de 6 pieds. Hauteur estimée entre 7 et 8 pieds (un peu moins de 1.5x). GPS 151



Art. 23-24

8. Prise de vue générale de l'accumulation de neiges dans la partie nord du terrain, entre les points GPS 150 et 151. J'estime que les neiges sont accumulées jusqu'à la lisière boisée



Art. 23-24

9. Estimation de la hauteur des neiges usées accumulées sur le lot 1 163 711 à l'aide d'un javelot gradué de 6 pieds. Hauteur estimée entre 7 et 8 pieds (un peu moins de 1.5x) GPS 152

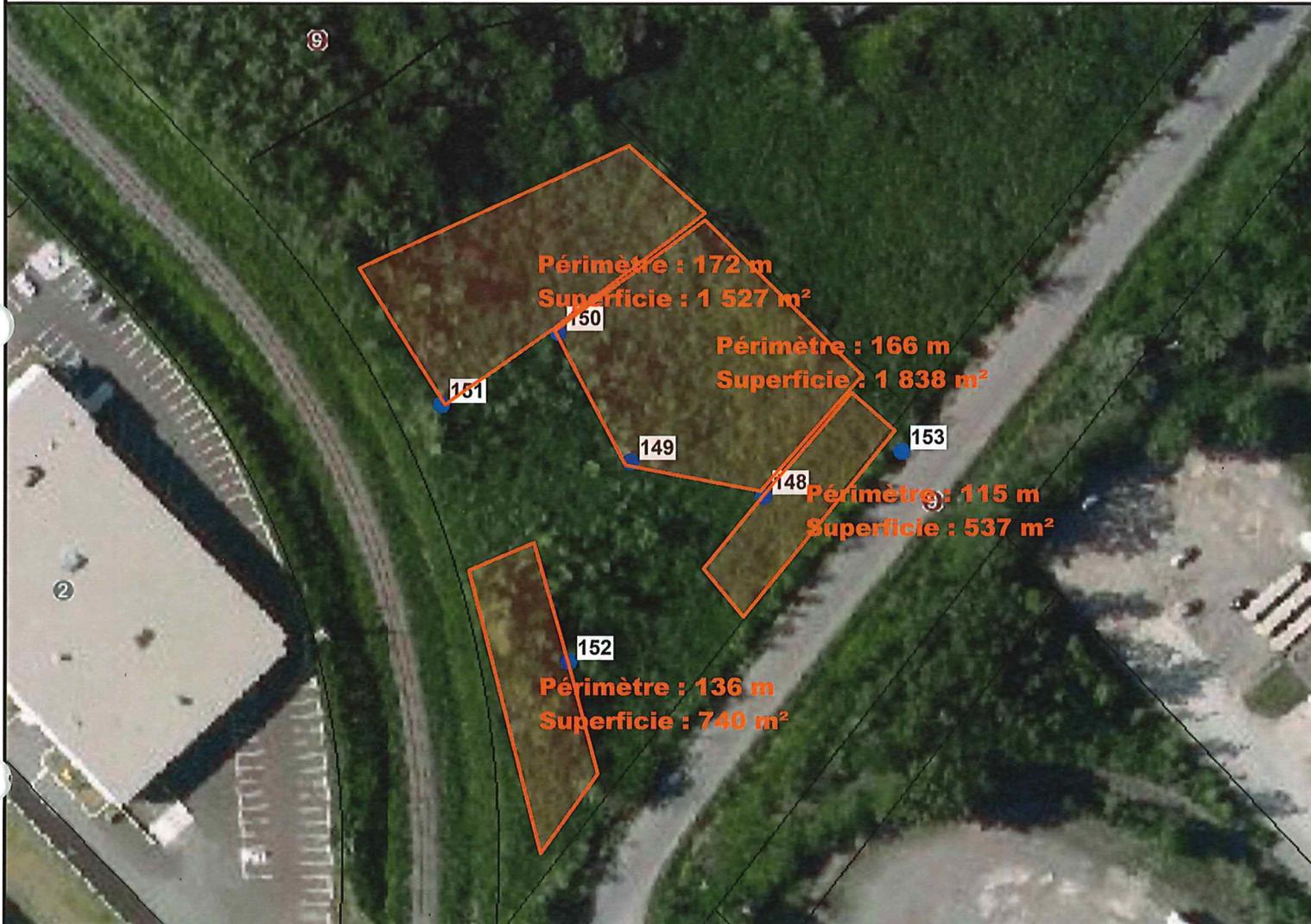


Art. 23-24

10. Accumulation de neiges sur le lot 1 163 711 jusqu'à la limite du fossé mitoyen, GPS 153

6507131 Canada inc. et Corporation de développement Nordic

Neiges usées sur terrain non-autorisé/ lot 1 163 711



Unités d'évaluation foncière avec propriétaire(s)

- ① Résidentielle
- ② Industries
- ④ Transports
- ⑤ Commerciale
- ⑥ Services
- ⑦ Loisirs
- ⑧ Richesses naturelles
- ⑨ Imm. non exploités et étendues d'eau

Limites dépôt de neiges- aire circulation.shp



Interventions de SAGO

- Urgence
- Analyse
- Déclaration de conformité
- Inspection
- Divers

Composantes d'un lieu



Noms de lieux BGAQ

Repères - Municipalités - Niveau 1

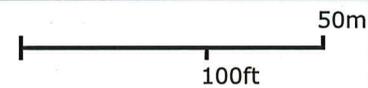


Hydronymes BDGA

Réseau routier

- Autoroute
- Nationale

Échelle : 1 / 1 269



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2019

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques
Québec

Préparé par:
Jessie Wrangel
2019-03-27

NOTE AU DOSSIER / CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

OBJET : Vérification complémentaire à l'inspection

DATE : 27 mars 2019

PERSONNES CONTACTÉE(S) :

Jordan Shreter, Directeur immobilier, Corporation de développement Nordic,
514-965-3641

NO. DOSSIER : 7316-06-01-00188-01

Je rejoins la réceptionniste de Corporation de développement Nordic Inc. au no disponible sur les pages jaunes, 514-739-3641. La réceptionniste me mets en communication avec un directeur immobilier. Je lui laisse un message sur sa boîte vocale pour l'informer de la situation et lui demande de me rappeler.

Celui-ci me rappelle le même jour et m'informe qu'il a envoyé un de ses employés pour aller voir cela immédiatement. Il m'informe que ce n'est pas la première fois qu'ils ont une problématique de dépôt sur ce terrain, l'an dernier il y a eu un dépôt de matières résiduelles et ils ont procédé au nettoyage. Il me demande si on exige qu'ils retirent la neige, je l'informe que contrairement à un dépôt de sols contaminés ou de matières résiduelles, ils n'ont pas d'exigences légales à nettoyer. Cependant, c'est la deuxième année que ces activités sont constatées et il y a déjà eu du dépôt de matières résiduelles dans la passé. Je l'informe que d'empêcher l'accès de véhicules vers le terrain pourrait être une solution pour dissuader la pratique de dépôt sauvage. Il m'informe qu'il va faire le suivi cet été et l'hiver prochain, que si la problématique perdure, il me contacteras et envisagera de mettre en place une mesure pour bloquer l'accès.

Préparé par Jessie Wrangel

Jessie Wrangel

1 Identification

Date de l'intervention : 2018-02-22	Heure de début : 16 h 16	Heure de fin : 16 h 27
Intervention effectuée par : Jessie Wrangel		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande SO

N° de demande : 200645107	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : Dépôts de neige improvisés sur la rue Douglas-B.Floreani	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301355865	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7316-06-01-00188-01	N° de document : 401784401
But de l'intervention : M-PL/ Montréal (Saint-Laurent)/ 6507131 Canada Inc. et Corporation de Développement Nordic Inc. Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant le dépôt de neiges usées sur un terrain non autorisé	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : 6507131 Canada inc.
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2174311
	Type de lieu : dépôt de neiges usées
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 1163711
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,500443481700;-73,756578636400

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	6507131 Canada inc.	Propriétaire	6500, autoroute Félix-Leclerc Bureau 530 Pointe-Claire (Québec) H9R 0A5	Y2187476	X2174311
2	La Corporation de Développement Nordic inc.	Propriétaire	6338, avenue Victoria Bureau 8 Montréal (Québec) H3W 2S5	Y2187479	X2174311

4 Condition météo SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

6 Plainte SO

Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
--	---

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 25	Nombre de photos intégrées au rapport : 13
---	--

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Jessie Wrangel avec un appareil photo de type Nikon Coolpix S2800. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants: Art. 23-24

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

#	Identifications des photos	Modifications apportées
1	1 à 4	Ont subi un montage panoramique dans la Galerie de photo de Microsoft Corporation 2012 afin d'en faciliter la consultation

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport				↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre	
1	Plan	1	Localisation	
10 Équipement utilisé				↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
11 Échantillon				↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
12 Mise en contexte				<input type="checkbox"/> SO
<p>La direction régionale reçoit une plainte à caractère environnementale le 12 janvier 2018 concernant le dépôt de neiges usées sur divers terrains dans un secteur commercial dans l'arrondissement Ville Saint-Laurent.</p> <p>Lors d'une inspection afin de vérifier le bien-fondé de cette plainte, je contacte le plaignant et celui-ci m'informe qu'il y a un terrain supplémentaire qui fait l'objet de telles activités et il m'envoie une capture d'écran d'une application de cartographie afin de localiser le terrain en question. Il ajoute que la compagnie de déneigement qui dépose les neiges usées sur ce terrain est le Groupe Paramount et que le dépôt se fait de nuit, que les neiges sont transportées, déposées et ensuite elles sont soufflées.</p> <p>Je me dirige vers ce lieu afin de vérifier le bien-fondé de la plainte.</p>				
13 Description de l'intervention				
<p>Lors de cette inspection je constate :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que des neiges usées sont accumulées sur le terrain par soufflée et que l'amas empiète sur la majorité de la largeur du lot, dans sa partie sud; - L'amas mesure 7 mètres de hauteur selon une estimation visuelle; - Les neiges sont accumulées jusqu'à la partie boisée du lot, à environ 70 mètres de profondeur selon estimation visuelle; - Le terrain est non-aménagé donc les sols sont exposés aux contaminants qui sont susceptibles d'être contenus dans les neiges usées; - Aucune machinerie n'est constatée sur le terrain lors de l'inspection. Aucune activité de déneigement ne sont en cours lors de l'inspection. Je ne suis pas en mesure d'identifier la compagnie qui procède au dépôt de neiges usées sur ce terrain. 				
14 Vérification complémentaire à l'intervention				<input type="checkbox"/> SO
<p>Je procède à la vérification de l'atlas géomatique ministériel et constate que le terrain visé par la plainte correspond au lot 1 163 711 du cadastre du Québec à Montréal et je note qu'un tronçon du cours d'eau no. 41 sur le terrain, mais que celui-ci est près de la limite d'entreposage mais à l'extérieure de celle-ci selon une photo-interprétation entre la localisation du tronçon et l'amas par rapport au bâtiment existant sur le lot voisin). Nonobstant, les contaminants qui sont susceptibles d'être contenus dans les neiges usées peuvent rejoindre le cours d'eau lors de la fonte, selon la topographie du terrain (ce qui n'a pas été vérifié lors de l'inspection). Les neiges usées sont souvent souillées par l'épandage de fondants (sel, calcium), d'abrasifs et de roc concassé, ainsi que par la présence de déchets, d'hydrocarbures provenant des voitures et de particules de métaux. Cela peut avoir des effets négatifs sur la qualité de l'eau, ainsi que sur l'habitat du poisson. Il n'est donc pas souhaitable que ces contaminants se retrouvent dans l'eau.</p> <p>Je procède à la vérification du rôle foncier de la Ville de Montréal sur les services en ligne du site Internet de la ville et constate que deux propriétaires sont inscrits au pour ce le lot 1 163 711, soit 6507131 Canada inc. et Corporation de développement Nordic Inc.</p> <p>Article 1, al. 1 du Règlement sur les lieux d'élimination de neige</p> <p>« La neige qui a fait l'objet d'un enlèvement et d'un transport en vue de son élimination ne peut être déposée définitivement que dans un lieu d'élimination autorisé par le ministre en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. »</p> <p>Selon les informations du plaignant, les neiges sont transportées et déposées pour ensuite être soufflées sur ce terrain. Cependant, l'inspection n'a pas permis d'identifier la ou les personnes qui ont déposé les neiges usées à cet endroit puisqu'aucunes activités de déneigement n'étaient en cours à ce moment.</p>				
15 Conclusion				
<p>Lors de cette inspection, je constate un amoncellement de neiges usées soufflées sur le lot 1 163 711. Cependant, l'inspection n'a pas permis de démontrer qu'il y a eu un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement.</p>				
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés				↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
17 Recommandations				
<p>Art. 37</p>				
Rédigé par : Jessie Wrangel			Fonction : Inspectrice	
Signature : 			Date de signature : 2019-02-22	

18 Vérification du rapport d'intervention

SO

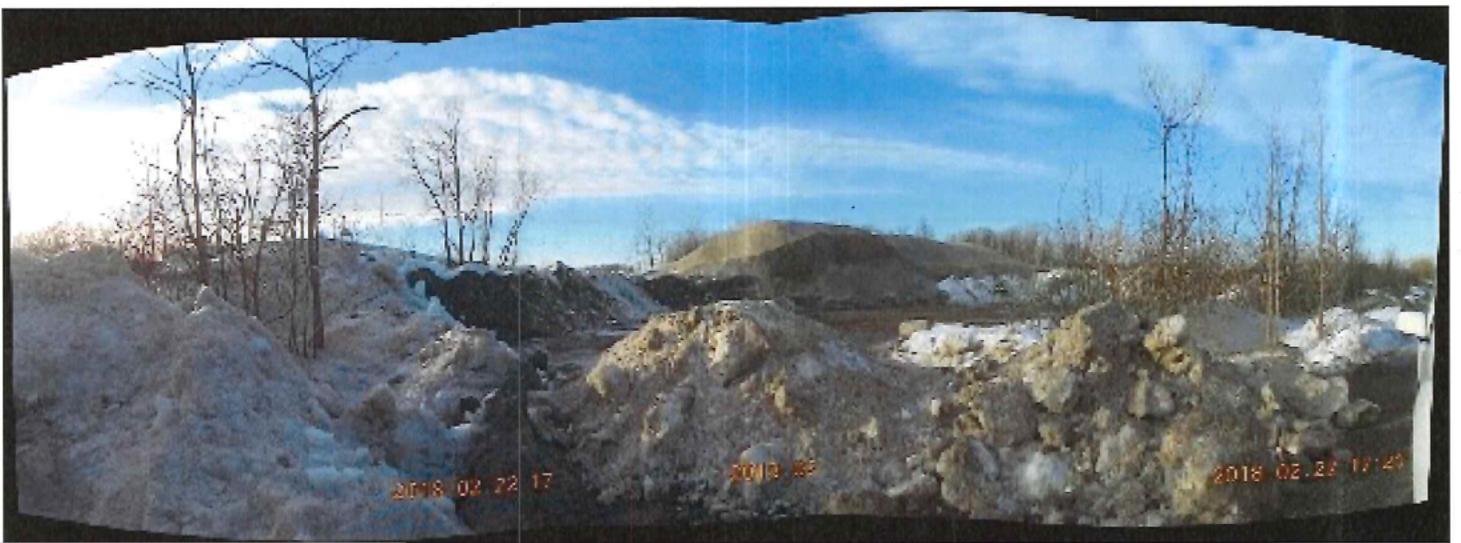
Approuvé par : Iris Laforme

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

Date :

Commentaires Art. 23-24



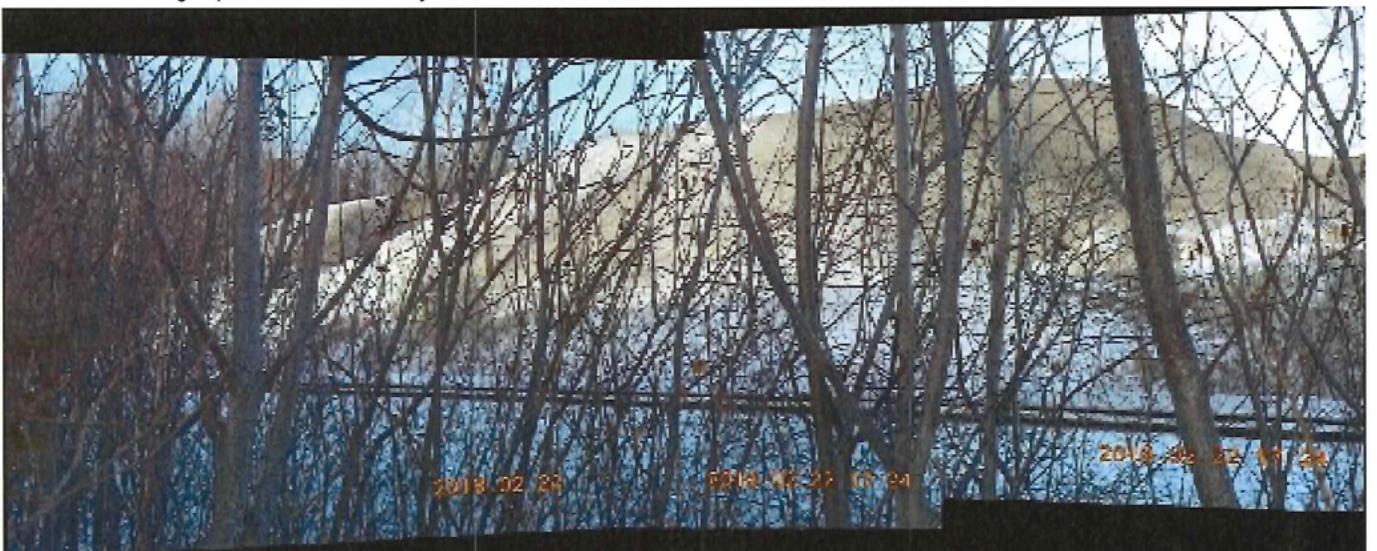
Art. 23-24

1. Prise de vue générale du lot 1 163 711 à partir du chemin d'accès



Art. 23-24

2. Accumulation de neiges par soufflée sur la majorité de l'extrémité sud du lot. L'amas mesure 7 mètres de hauteur selon une estimation visuelle



Art. 23-24

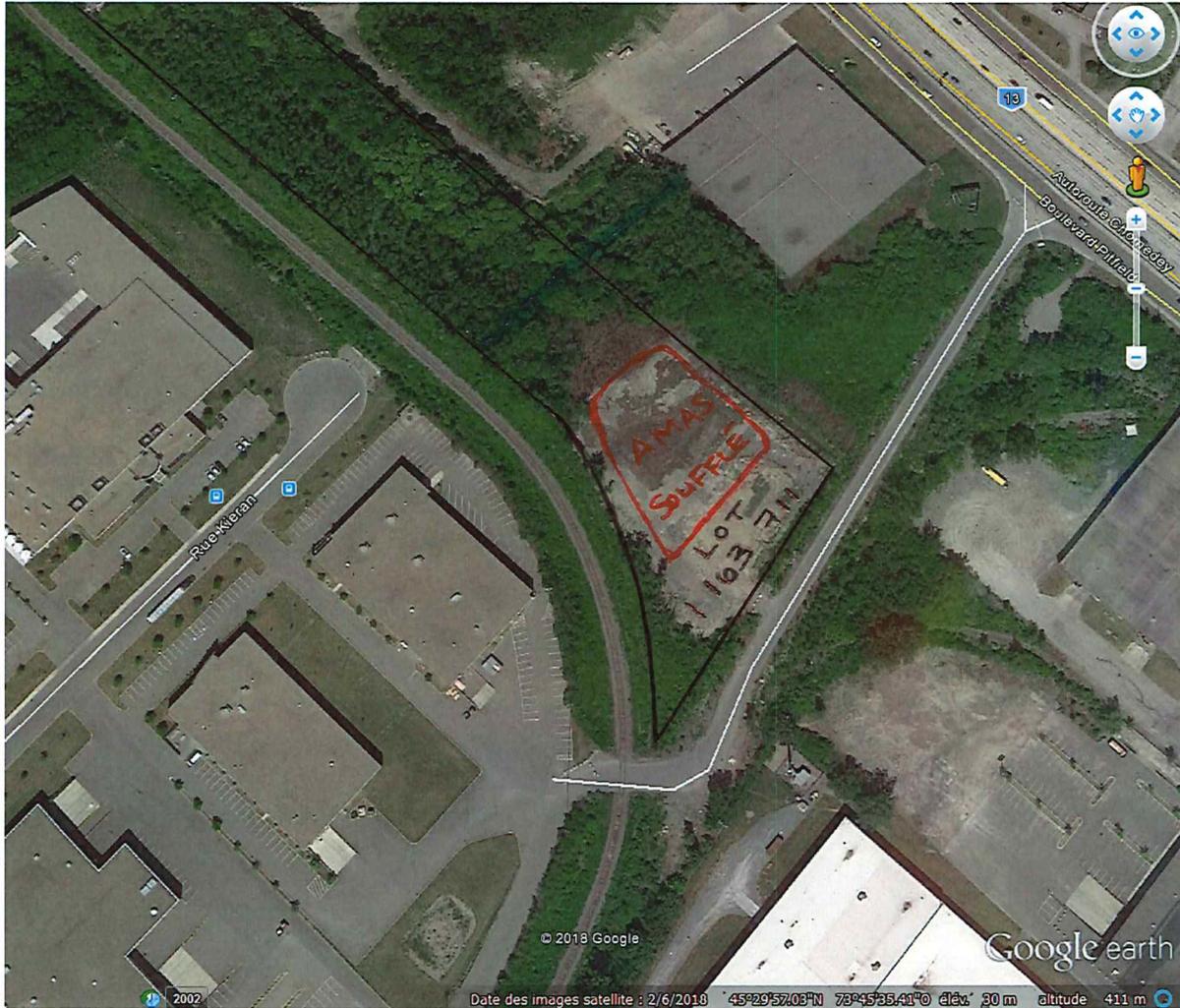
3. Les neiges sont accumulées jusqu'à la partie boisée du lot, environs 70 mètres de profonds selon estimation visuelle



Art. 23-24

4. Idem, prise de vue générale à partir du terrain voisin (à l'ouest)

Annexe I :



Croquis dessiné par : Jessie Wrangel

SIGNATURE : _____

DATE DE LA RÉALISATION : 2019-02-21

N° RÉF. : 7316-06-01-00188-01

LIEU : X2174311 - 6507131 Canada inc.

NOTE :

Neiges accumulées par soufflée sur le lot 1 163 711
lors de la saison hivernale 2017-2018

~~Tronçon~~ Tronçon Cours d'eau #41